



I. Objectifs des activités

Cette fiche propose trois activités centrées sur les JO d'hiver de Grenoble : un exercice de cartographie de 1^{ère}, un exercice d'analyse de document en histoire de Terminale, un exercice d'analyse de 2 documents en géographie de terminale.

En 2024, la France accueillera les JO pour la 5^e fois depuis la création des Jeux modernes par Pierre de Coubertin en 1896 (jeux d'été de Paris en 1900 et 1924, d'hiver de Chamonix en 1924, de Grenoble en 1968 puis d'Albertville en 1992). Ceux de Grenoble, organisés dans le contexte économique, politique, géopolitique de la fin des années 1960, s'avèrent être un bon exemple pour analyser les enjeux multiples, à différentes échelles, d'une grande compétition internationale.

Grenoble est alors en pleine croissance démographique (elle passe de 100 000 à 160 000 h entre 1945 et 1965) et économique (avec des activités industrielles, technologiques, scientifiques déjà bien implantées) ; les JO de 1968 y sont donc pensés par le pouvoir gaullien et les acteurs locaux, comme un moyen volontariste de consolider ce dynamisme. Le projet s'articule d'ailleurs avec la politique des « métropoles d'équilibres » (1963), visant à contrebalancer le poids de Paris ; il s'articule aussi avec les politiques de grands aménagements comme le « plan neige » (1964) qui prévoit de faire des sports d'hiver des loisirs de masse et de Grenoble un pôle majeur du tourisme de montagne. Les JO sont donc un moment charnière dans la métropolisation de la capitale des Alpes. Ils permettent également de célébrer le rayonnement international de la France, y compris dans le domaine des innovations scientifiques, puisque les jeux sont retransmis pour la première fois en couleur.

Enfin, les travaux entrepris en vue des JO confirment la ville comme un des laboratoires de la modernité esthétique, architecturale et urbaine des Trente Glorieuses, essentiellement fonctionnelle mais ambitieuse socialement et culturellement.

Plusieurs documentaires de l'époque, notamment celui de Claude Lelouch, *Treize jours en France*, rendent compte de la fête collective et sportive que furent ces JO ; mais pour les trois activités proposées, on peut très utilement regarder un extrait de l'émission « Panorama » de l'ORTF du 15 décembre 1967 ; deux journalistes accompagnent un chauffeur de taxi grenoblois à travers la ville en pleine transformation. Au fil de leur parcours et de leurs échanges, on découvre l'ampleur des chantiers et on perçoit le ressenti des habitants.

<https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/cpf86625940/les-jeux-olympiques-a-grenoble-1ere-partie> 14'

II. Place de la fiche dans le programme de Première et de Terminale

- **L'activité peut être abordée en 1^{er} générale et technologique** (démarche 1) comme exercice d'entraînement à la **cartographie** avec ici un exemple de géo-histoire, montrant l'importance de cet héritage des Trente Glorieuses dans le processus de métropolisation dont Grenoble est un exemple toujours dynamique à l'échelle des grandes villes.

Cet exercice de croquis permet de réinvestir aussi ce qui été vu en Seconde, de revenir sur les défis posés aujourd'hui par un modèle d'aménagement touristique voulu dans les années 1960-70 (« plan neige ») et remis en cause par les conséquences multiples du réchauffement climatique.

En France, la métropolisation et ses effets. L'importance et l'attractivité des métropoles régionales, métropolitaines et ultramarines tendent à se renforcer, mais de façon différenciée, de même que la concurrence qu'elles se livrent.

- L'activité d'analyse de documents peut aussi être abordée **en histoire de Terminale** (démarche 2) dans l'étude de la croissance des Trente Glorieuses, de son impact territorial et de la place de la France dans le monde à la fin des années 1960.

Elle peut l'être aussi **en géographie de Terminale** (démarche 3) comme un exemple de l'intégration de la France dans la mondialisation par les événements internationaux et l'aménagement régional. Cet exemple de géo-histoire peut être l'occasion de comparer les problématiques liées à l'organisation des compétitions internationales en 1968 et 2024.

Programme de Terminale, BO n°8 juillet 2019

En histoire :

Thème 2 chap 3. La France une nouvelle place dans le monde.

Ce chapitre vise à montrer comment la France de l'après-guerre (...) retrouve un rôle international, comment elle réforme ses institutions et ouvre davantage son économie.

On peut mettre en avant : (...)

- Les débuts de la Ve République : un projet liant volonté d'indépendance nationale et modernisation du pays.

En géographie :

Thème 2 – La France : un rayonnement international différencié et une inégale attractivité dans la mondialisation.

La France affirme sa place dans la mondialisation, d'un point de vue diplomatique, militaire, linguistique, culturel et économique. Elle entre en rivalité avec les autres pays et cherche à consolider ses alliances.

(...) Elle attire sur son territoire, plus particulièrement à Paris et dans les principales métropoles, des sièges d'organisations internationales, des filiales d'entreprises étrangères, des manifestations sportives et culturelles aux retombées mondiales, des touristes...

III. Corpus des documents

- texte de géographie sur les JO et l'aménagement du territoire.
- Allocution de Georges Pompidou à Grenoble en 1968.
- Entretien de G. Pompidou accordée à *L'Equipe*, 1968.
- Photo de la cérémonie d'ouverture des JO, février 1968.

IV. Propositions de démarches pédagogiques

- **Démarche 1 : Activité de cartographie en Première**

Consigne :

À partir du texte, vous construirez, à l'aide d'un fond de carte, un croquis auquel vous donnerez un titre et qui sera accompagné d'une légende organisée.

Choisir un fond sur le site :

https://d-maps.com/carte.php?num_car=116917&lang=fr

Pour faciliter les localisations, utiliser le site *geoportail* : <https://www.geoportail.gouv.fr/plan/38185/grenoble>

Grenoble, une agglomération transformée par les JO

Les travaux de préparation des Jeux Olympiques d'hiver de 1968 transforment radicalement Grenoble. Georges Pompidou en évoque les enjeux dans un entretien à *L'Equipe* : *Pour Grenoble, le gouvernement*

n'a pas hésité. Certes, cela représentait beaucoup d'argent. Mais Grenoble est en expansion très rapide. En lui donnant des équipements ultramodernes, on favorisait cette expansion et on lui procurait les moyens d'être durable.

La ville se dote alors en effet d'infrastructures sportives pérennes : le palais des sports, la patinoire et l'anneau de vitesse ; d'infrastructures d'accueil : l'imposant centre de presse, le village olympique (plus tard transformés en logements) ; et d'un stade provisoire de 60 000 spectateurs pour la cérémonie d'ouverture. Lors de ces jeux, André Malraux, le ministre de la Culture, inaugure la maison de la Culture, une institution conçue pour mettre les arts du spectacle à la portée de tous.

Une attractivité régionale renforcée

Les JO de Grenoble ont aussi une organisation régionale ; certaines épreuves notamment celles de ski se déroulent dans les stations de montagne environnantes : dans le Vercors, Autrans accueille le tremplin de Saut de 70m, Villard de Lans la piste de luge et Saint-Nizier du Moucherotte le tremplin de saut de 90m ; en Belledonne Chamrousse accueille les épreuves de ski nordique ; en Oisans l'Alpe d'Huez est équipée de la piste de bobsleigh.

Pour permettre l'accueil des athlètes et des spectateurs, d'importantes infrastructures de transport sont créées ou transformées : une nouvelle gare est construite, et un nouvel aéroport est créé à Saint Etienne de St Geoirs à 50 km à l'ouest de Grenoble ; pour la desserte routière de la ville et des stations, deux tronçons d'autoroute sont aussi aménagés, Grenoble-Voreppe au nord-ouest et Grenoble- Le Touvet au nord-est.

Ces infrastructures s'inscrivent dans une politique plus générale de développement du tourisme de montagne dans les années 1960. G. Pompidou en témoigne dans son entretien à *L'Equipe* : *les sports d'hiver connaissent une vogue accrue. Qu'il s'agisse de permettre aux Français de les pratiquer en masse, qu'il s'agisse d'attirer les étrangers, il y avait là une occasion unique de développer notre équipement et de donner à nos stations une publicité sans précédent. Voilà, autant que les Jeux eux-mêmes, ce qui justifiait cet effort financier exceptionnel.*

Un atout pour le rayonnement international de la région

Plus de mille athlètes de 37 pays s'affrontent alors dans 35 épreuves officielles, retransmises en mondiovision. Le Premier ministre G. Pompidou exprime ces ambitions de rayonnement dans une allocution au Comité olympique à Grenoble : *Pour la préparation de ces Jeux olympiques, nous n'avons pas ménagé nos efforts dans tous les domaines. (...) Nous l'avons fait aussi parce que c'était un devoir élémentaire d'hospitalité de permettre à tous nos visiteurs de recevoir ici l'accueil qu'ils méritent, à tout ce qui est la presse et les moyens d'informations de disposer de moyens à leur mesure et à leurs besoins, et enfin de permettre aux athlètes de disputer leurs épreuves dans les meilleures conditions à tous égards. (...) demain les futurs vainqueurs de ces Jeux auront leur nom sur toutes les lèvres et célébrés par des centaines de millions d'hommes... Et à ce propos, je voudrais dire combien je me réjouis de la magnifique démonstration que vient de faire à Grenoble l'ORTF du procédé de télévision en couleur.*

Ces jeux participent au rayonnement de la ville qui se consolide aussi dans les années 1970 ; son dynamisme, sa modernité, se traduisent désormais aussi par sa place de pôle universitaire et industriel international dans les hautes technologies.

Sources diverses et Interview de Georges Pompidou accordée à Marcel Hansenne de *L'Équipe* et son allocution devant le CIO (sans date)

- Démarche 2 : Analyse d'un document en histoire de Terminale

Consigne : après avoir rappelé le contexte, présentez le document et son auteur ; en vous appuyant sur vos connaissances, analysez de façon critique comment les JO de Grenoble permettent d'étudier à la fois la modernisation économique des années 1960 et la place de la France dans le monde en 1968.

Document. Allocution de Georges Pompidou devant le CIO à Grenoble.

Mesdames et messieurs,

Je suis heureux d'accueillir ici en présence des autorités et des représentants de Grenoble et du Département de l'Isère et des organisateurs des Jeux, au nom du Gouvernement français, le Comité olympique International et en particulier de saluer son distingué Président M. Brundage.

La France est reconnaissante à votre Comité d'avoir confié à la ville de Grenoble l'organisation de ces X^e Jeux olympiques. C'est, sans aucun doute, une marque de confiance vis-à-vis de mon pays, vis-à-vis du rôle qu'il joue dans les sports de la montagne, c'est aussi, dans une certaine mesure, un retour aux sources puisque la France a eu l'honneur d'organiser les premiers Jeux olympiques d'hiver, de même d'ailleurs qu'elle avait été la première, après la Grèce bien entendu, à organiser les Jeux olympiques depuis leur restauration. Pour la préparation de ces Jeux olympiques, nous n'avons pas ménagé nos efforts dans tous les domaines. Nous ne l'avons pas fait par un souci de gloire. Nous l'avons fait bien sûr et d'abord aussi parce que nous savons qu'en tout état de cause, tout ce qui a été fait sera d'une utilité prolongée pour toute cette ville, cette région et pour les sports d'hiver dans cette partie de notre région alpine. Nous l'avons fait aussi parce que c'était un devoir élémentaire d'hospitalité de permettre à tous nos visiteurs de recevoir ici l'accueil qu'ils méritent, à tout ce qui est la presse et les moyens d'informations de disposer de moyens à leur mesure et à leurs besoins, et enfin de permettre aux athlètes de disputer leurs épreuves dans les meilleures conditions à tous égards.

Nous l'avons fait aussi, je peux le dire, pour marquer notre attachement à l'esprit olympique. C'est bien naturel d'ailleurs. Puisqu'après tout la France est précisément la patrie de Pierre de Coubertin et que cet homme consacra sa vie, ses capacités ou sa foi à faire revivre, à travers les Jeux olympiques, ce qui avait été l'esprit et le sens de ces Jeux dans la Grèce antique.

Qu'est-ce que cet esprit olympique ? C'est d'abord me semble-t-il évidemment d'exalter le sport comme le moyen de développer son corps et non point, le Président du Comité olympique le rappelait à l'instant, pour l'opposer à l'esprit ou au caractère bien au contraire. (...)

L'esprit olympique c'est aussi sans doute une façon d'orienter le culte enraciné dans l'homme du héros et le besoin enraciné dans l'homme du triomphe et de la gloire, de l'orienter vers des fins pacifiques. (...)

Et l'esprit olympique aussi, bien sûr, c'est encore autre chose et peut-être plus profond.

Les Jeux olympiques réalisent ce miracle d'exalter dans les hommes qui y participent et les nations qui les représentent, l'amour-propre national en même temps que l'esprit de solidarité lui-même. C'est quelque chose dont la Grèce antique avait une conscience très haute (...) Nous vivons aujourd'hui dans un monde étrange et difficile où jamais la solidarité entre les nations et entre les hommes n'est apparue plus évidente et où pourtant jamais rivalités, voire les conflits n'ont été plus âpres ni parfois plus meurtriers. Et bien, je souhaite que cet esprit olympique que la Grèce connaissait, la Grèce qui est morte pour l'avoir un jour méconnu, que cet esprit olympique pénètre l'opinion des hommes et l'action des Gouvernements pour les maintenir tous dans la voie de la raison c'est-à-dire de la coopération internationale.

Allocution prononcée à Grenoble par Georges Pompidou en présence du Comité Olympique International et de son président, Avery Brundage (sans date)

- Démarche 3. Analyse de deux documents en géographie de Terminale

Consigne : après avoir présenté les documents et en vous appuyant sur vos connaissances, analysez comment les JO sont un outil d'intégration dans la mondialisation dans le contexte des Trente Glorieuses.

Document 1. Entretien de Georges Pompidou accordé à *L'Equipe*

Question – Sachant l'effort considérable qui a dû être effectué pour que Grenoble puisse accueillir dignement les concurrents des 10^e Jeux d'hiver, seriez-vous enchanté d'apprendre qu'une ville française a obtenu l'organisation des Jeux d'été, pour 1976 ?

Réponse – Pour Grenoble, le gouvernement n'a pas hésité. Certes, cela représentait beaucoup d'argent. Mais Grenoble est en expansion très rapide. En lui donnant des équipements ultramodernes, on favorisait cette expansion et on lui procurait les moyens d'être durable. Et puis les sports d'hiver connaissent une vogue accrue. Qu'il s'agisse de permettre aux Français de les pratiquer en masse, qu'il s'agisse d'attirer les étrangers, il y avait là une occasion unique de développer notre équipement et de donner à nos stations une publicité sans précédent. Voilà, autant que les Jeux eux-mêmes, ce qui justifiait cet effort financier exceptionnel.

S'il fallait recommencer, et pour les Jeux d'été, je demanderais à réfléchir. Les avantages en sont moins évidents, les dépenses bien plus grandes encore. Alors, je ne dis pas non, mais je ne dis pas oui les yeux fermés. Cela pose d'ailleurs le problème des Jeux olympiques, de l'énorme charge que représente leur organisation telle qu'elle est actuellement conçue, sans recettes de loin équivalentes, ne serait-ce qu'à cause de la télévision qui permet à chacun de les suivre parfaitement, sans se déplacer. Et à ce propos, je voudrais dire combien je me réjouis de la magnifique démonstration que vient de faire à Grenoble l'ORTF du procédé de télévision en couleur.

Document 2. Cérémonie d'ouverture le 6 février 1968



A l'arrière-plan au centre, la maison de la culture et à droite les barres d'immeuble du centre de presse.
Crédits CIO, en ligne sur France Bleu <https://www.francebleu.fr/sports/sport-d-hiver-ski-biathlon/jo-de-1968-a-grenoble-6-fevrier-1968-la-ceremonie-d-ouverture-1516199766>